

## SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE COMMUNE DE PLEUVEN

L'étude porte sur les comptes de la période 1998 à 2001, en privilégiant l'année 2001 pour garder une vue synthétique de la situation financière de PLEUVEN. Il n'est pas tenu compte du CCAS dont l'incidence sur les comptes est faible. Sauf indication contraire, les sommes sont exprimées en milliers de francs.

**Tableau de synthèse**

	2001	2001/2000
Résultat comptable	1 739	-20,0%
<b>Produits de fonctionnement (1)</b>	<b>7 057</b>	<b>+3,2%</b>
dont ressources fiscales	3 490	+5,7%
dont DGF et autres dotations	2 981	+2,8%
<b>Charges de fonctionnement (1)</b>	<b>5 031</b>	<b>+0,0%</b>
dont charges de personnel	2 071	+8,3%
dont subventions et participations	1 009	-12,6%
dont charges financières	585	-8,7%
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>2 026</b>	<b>+12,0%</b>
Dépenses d'équipement	1 777	+22,6%
Remboursements de dettes*	718	-10,5%
Emprunts*	20	+0,0%

(1) Produits (hors plus values de cession) et charges réelles

\* hors refinancements

### PRINCIPAUX CONSTATS

La situation financière de Pleuven reste équilibrée fin 2001. Toutefois, le financement du développement implique de rechercher des marges de manœuvre en dehors de la fiscalité.

En effet, l'étroitesse des bases fiscales limite sa capacité à renforcer son autofinancement.

Si elle veut investir, la commune est contrainte d'emprunter.

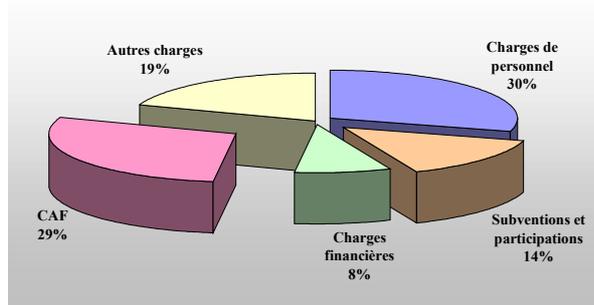
Cependant, sa capacité d'emprunt est bonne car son endettement et ses charges financières diminuent régulièrement alors que l'autofinancement et le fonds de roulement (son "épargne") augmentent.

En prévision d'investissements futurs, la commune a su créer une ressource interne qui s'est encore concrétisée en 2001.

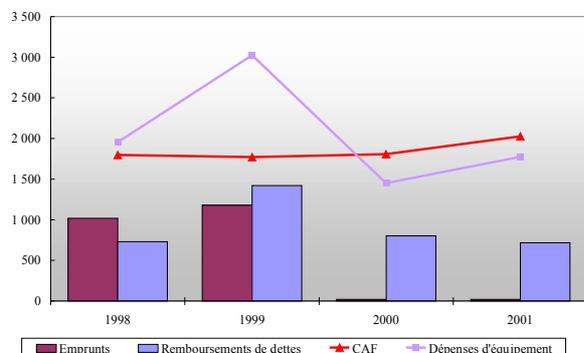
Il conviendra de la maintenir.

Des marges de manœuvres en matière de fiscalité directe existent mais demeurent limitées.

En 2001, avec 100F de produits, la commune a dépensé



### Évolution des principaux éléments financiers



## LES CHARGES

## LES PRODUITS

Les charges courantes sont en hausse de 8,86% en 4 ans.

La part respective des charges est modifiée au cours des 4 années.

Les frais de personnel représentent 31,5%, puis 33%, puis 38% et enfin 41,20% des dépenses.

Les subventions et participations diminuent : 27,1%, 26%, 22,9% et 20,10%(quasi suppression du contingent d'aide sociale),(voir aussi en produits la diminution corrélative de la dotation globale de fonctionnement)

La part des charges financières diminue régulièrement : 14,4% , 13,1%, 12,7% et 11,60%.

Les frais de personnel sont au même niveau en 2001 que la moyenne départementale (40,14% en 2000).

Cependant, en francs par habitant ce poste reste largement inférieur à ce qui est observé ailleurs : 855F/hab en 2001 contre 1343F en département et 1382F en région (en 2000).

D'une manière générale, les charges de fonctionnement sont de loin inférieures aux moyennes départementales et régionales :

2126F à Pleuven en 1999, 2076F en 2001 contre 3346F en département 2000 et 3566F en région 2000.

Les produits courants sont en hausse de 7,39% en 4 ans.

Les ressources fiscales sont stables en 1999, en hausse de 3,80% en 2000 et de 5,70% en 2001. Ces ressources sont faibles: 1440F/hab contre 1754F en département et 1822F en région.

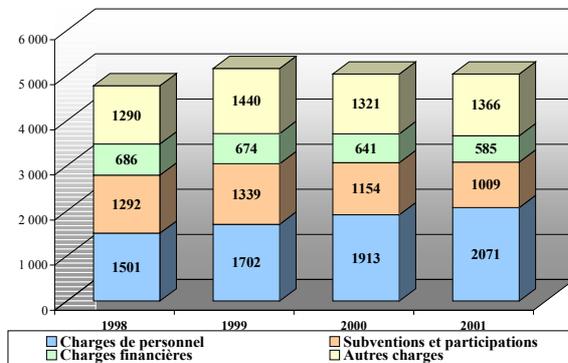
Malgré une forte croissance en 1999(+10,9%), la dotation globale de fonctionnement (DGF) chute de 9% en 2000 (incidence de la suppression du contingent d'aide sociale) et augmente de 2,80% en 2001.

La DGF est faible: 738F/hab contre 996F en département et 1096F en région (2000).

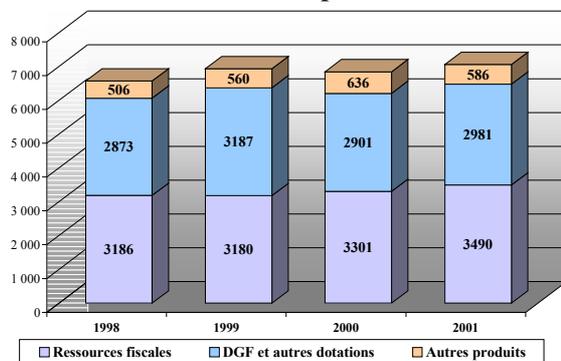
Les produits comme les charges, sont de loin inférieurs aux moyennes départementale et régionale: 2912F à Pleuven en 2001, contre 4438F en département et 4613F en région.

Le résultat comptable reste stable sur la période à 1739 KF en 2001 après une pointe à 2173 KF en 2000.

**Évolution des charges**



**Évolution des produits**



## LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT EN HAUSSE

La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles.

La CAF de Pleuven augmente de 12% en 2001, passant à 2026 KF en 2001, soit 836F/hab, en dessous des moyennes départementale 2000 (1156F) et régionale 2000 (1112F).

A Pleuven la CAF représente 28,70% des produits réels contre 26,05% en département (2000) et 24,11% en région (2000).

## LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

L'effort annuel d'équipement a connu une pointe à 3026KF en 1999.

Il reste en dessous du niveau de 1998 (1954KF) pour se situer à un niveau relativement faible en 2001 (1777 KF), soit 733F/hab.

Ces dépenses d'équipements augmentent de 327 KF soit 22,60% en 2001.

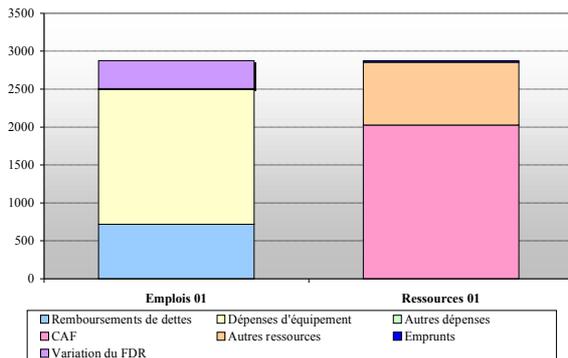
Les remboursements de dettes sont restés stables sur la période pour se situer à 296F/hab en 2001 contre 586F en département(2000) et 566F en région(2000).

En 1998 la CAF permettait largement de payer l'annuité d'emprunt en capital, mais également d'investir.

En 1999, bien qu'étant au même niveau que 1998, la CAF ne permet d'autofinancer que très partiellement les équipements : remboursement anticipé d'emprunts et effort d'équipement important ont réduit les réserves à néant.

En 2000 la CAF, largement supérieure à l'annuité de la dette en capital, permet de reconstituer les réserves sans avoir recours à l'emprunt, de même qu'en 2001 où la CAF nette augmente de 301 KF.

### Le financement des investissements



## LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

*Le fonds de roulement* constitue un élément décisif dans l'équilibre global des financements de la commune. Il s'apparente à une réserve.

Son rôle est double :

- Couvrir le décalage entre l'encaissement de recettes et le paiement de dépenses.
- Constituer une marge de manœuvre pour compléter l'autofinancement et l'endettement d'un exercice donné, si ces derniers sont insuffisants par rapport aux besoins de financement des investissements.

Le bilan 2001 de Pleuven se caractérise par:

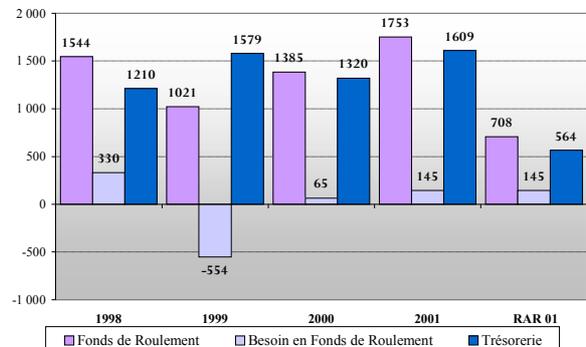
- La présence d'un fonds de roulement important (1753 KF) couvrant 144 jours de dépenses de fonctionnement courant (4445KF).
- Des créances à recouvrer (145KF) supérieures aux dettes fournisseurs (0KF).
- D'où un besoin en fonds de roulement de 145KF.

*La trésorerie* disponible au 31/12/2001 (1608KF) est la soustraction du FDR (1753KF) et du besoin en fonds de roulement (145KF). C'est aussi le solde du compte au Trésor.

Le graphique ci-dessous montre le niveau très confortable du fonds de roulement en 1998, 2000 et surtout 2001.

En 1999 le besoin en fonds de roulement était négatif du fait d'une dette fournisseur (742KF) élevée, correspondant à des travaux mandatés fin 1999 et payés début 2000..

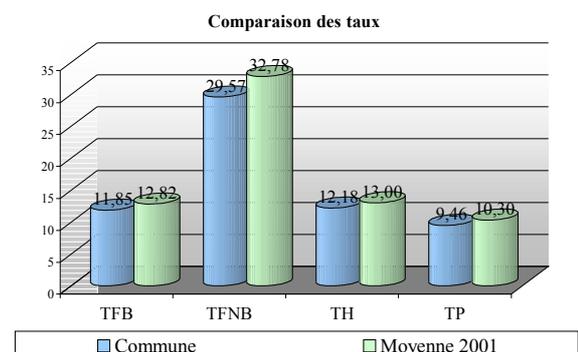
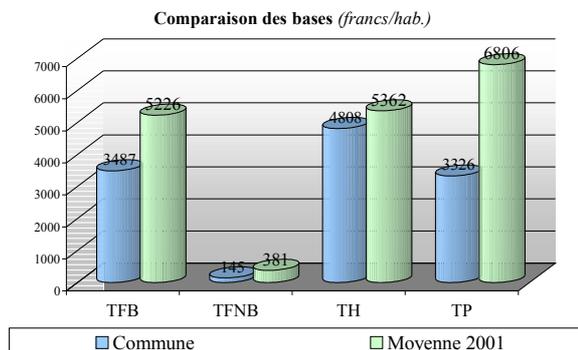
### Variation des éléments du bilan



# LES MARGES DE MANOEUVRE

## LA FISCALITÉ DIRECTE

- ❑ **Les produits fiscaux** dont bénéficie la commune sont limités.
- ❑ La valeur des **bases d'impositions** est réduite.
- ❑ Cependant, leur évolution est appréciable en 2001 (voir état de notification 1259MI):  
 TH passe de 11255KF à 11650KF soit +3,50%  
 TF passe de 8219KF à 8450KF soit +2,81%  
 TP passe de 7739KF à 8060KF soit +4,14%
- ❑ **Les taux** votés par la commune sont tous moins élevés que les taux moyens observés dans le département.
- ❑ Tous les taux sont restés stables en 2001.
- ❑ Les taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe d'habitation traduisent une marge de manœuvre.
- ❑ Les chiffres de **coefficient de mobilisation du potentiel fiscal** sont ceux de 2000. Du fait de la stabilité des taux en 2001 ces coefficients ont dû augmenter tout en restant inférieurs à 1 qui est la norme à ne pas dépasser auquel cas la marge de manœuvre serait nulle.



Nationaux	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal calculé avec les taux de la catégorie démographique		
	Départementale	Régionale	Nationale

*CMPF = Produit des 4 taxes / Produit des bases communales par les taux moyens nationaux de la strate*

## L'ENDETTEMENT

La commune n'ayant pas emprunté en 2001, l'encours de la dette par habitant a chuté à 3326F contre une moyenne départementale 2000 de 4819F.

La diminution des charges financières est également constante.

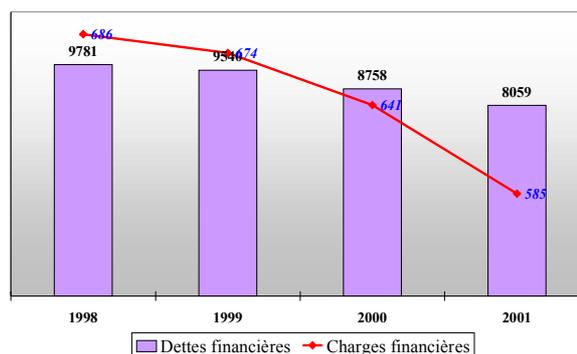
En moyenne sur les quatre dernières années, la commune a financé ses achats d'équipements par l'emprunt à 27% seulement.

En 4 ans, le délai nécessaire à Pleuven pour rembourser l'encours des dettes par l'autofinancement annuel (la CAF) est passé de 5,45 à 3,98 ans.

Le ratio limite est égal à la durée moyenne des emprunts à long terme, soit 10 à 12 ans.

La commune n'ayant pas une grande marge de manœuvre pour se créer des ressources nouvelles, le bon niveau de ce ratio, ainsi que son évolution, sont très appréciables.

### Évolution de la dette



## FACTEURS DE RISQUES EXTERNES

Le cautionnement apporté avec d'autres collectivités au syndicat d'eau et d'assainissement ne présente pas de risque anormal, même dans la perspective des travaux de mises aux normes à entreprendre par cet établissement.